Les Mélèzes
50 ANS D'EXCELLENCE
UN TREMPLIN VERS LE FUTUR

Code de vie
PRÉSCOLAIRE 4-5 ans
2021-2022

2019/11/13	2019/12/17
DATE DE CRÉATION	DATE D'APPROBATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Un rappel de l'importance d'adopter des comportements sains et sécuritaires

MISE EN CONTEXTE

Notre établissement adopte ce présent **code de vie** afin de rencontrer le volet « socialisation », contribuant ainsi à l'apprentissage du « savoir-être » et au développement, chez l'élève, d'un sentiment d'appartenance à la collectivité.

Le présent **code de vie** a également pour but de contribuer au développement socioaffectif de l'élève, à la promotion des valeurs à la base de la démocratie et à l'apprentissage, par l'élève, des agissements propres à un citoyen responsable.

Le présent **code de vie** est également adopté conformément à la responsabilité et aux pouvoirs de la direction de l'école et de son personnel afin de maintenir l'ordre, la discipline et la sécurité au sein de l'établissement scolaire.

Le **code de vie** guidera donc l'élève, pendant son année scolaire, en lui permettant de s'adapter aux exigences de notre école, tout comme il devra un jour s'adapter aux impératifs du monde du travail et de la vie en collectivité.

Le présent **code de vie** est affiché sur le site Internet à l'adresse : ecolelesmelezes.ca.

CODE DE VIE
PRÉSCOLAIRE 4- 5 ANS

COMPORTEMENTS ATTENDUS

- En tout temps, l'enfant doit **respecter les consignes données** par son éducatrice ou son éducateur, son enseignante et les surveillantes.

- L'enfant du préscolaire 4 ans et 5 ans **porte la tenue vestimentaire de l'école**.

- L'enfant doit avoir **3 paires de souliers** : une paire de souliers noirs pour l'intérieur, une paire pour l'extérieur et une paire pour l'éducation physique.

- Pour les enfants qui mangent à la **boîte à lunch**, il est important de prévoir des **aliments sains**. En raison des nombreuses allergies alimentaires, **les noix et les arachides sont à bannir**.

- Lors des repas, l'enfant porte toujours son **tablier.**

- L'enfant doit prendre **soin du matériel** mis à sa disposition.

- L'enfant **respecte** les ami(e)s qui l'entourent en **gestes** et en **paroles**.

- L'enfant **circule calmement** dans l'école.

- Afin d'assurer une **bonne communication** entre l'école et la maison, il est possible de communiquer avec l'enseignante par le **courriel**, le **téléphone** ou par **l'écrit** dans le carnet de communication.

- Les **cheveux longs** doivent être **attachés**.

- Les **cheveux de couleur** sont **interdits**.

- L'enfant laisse **ses jouets personnels à la maison**, en tout temps et en tous lieux, SAUF sur autorisation de l'enseignante.

- L'**arrivée** des élèves se fait **avant 8 h 10**.

- Si je voyage en **autobus**, je me conforme aux règlements établis par le chauffeur :

  J'adopte, en tout temps, un **comportement sécuritaire** et respectueux pour moi et pour les autres. Tout manque de respect entraînera des conséquences pouvant aller jusqu'à la suspension ou à l'expulsion du service.

- Je sais que la **violence et l'intimidation** ne sont pas acceptées.

CODE DE VIE
PRÉSCOLAIRE 4- 5 ANS

- J'ai compris que les échanges sur les réseaux sociaux démontrant toute forme de violence, de haine, d'intimidation et d'humiliation sont totalement interdits. La **cyber intimidation** est un acte illégal**.**

Voici la liste des comportements proscrits :

Comportements perturbateurs observés	
Majeurs	**Mineurs (répétitifs)**
❑ répond avec une extrême impolitesse à un adulte ou à un autre élève; ❑ intimide (geste, parole, attitude, réseaux sociaux); ❑ refuse de collaborer de façon persistante; ❑ se bagarre; ❑ fait une action intentionnelle qui blesse physiquement un autre élève (frappe, mord, pousse, donne des coups de pied ou de poing, etc.); ❑ fait du vandalisme (graffiti, brise le matériel de l'école); ❑ colère incontrôlée; ❑ commet un acte de nature sexuelle; ❑ lance des objets dangereux; ❑ vole; ❑ est en possession de substances illicites ou d'une arme; ❑ se sauve de la classe ou du terrain de l'établissement sans permission. ❑ autres : _____	❑ n'a pas son matériel; ❑ brise son matériel; ❑ ne prend pas soin de son environnement (toilettes, casiers et vestiaires, etc.); ❑ ne complète pas ses travaux; ❑ ne fait pas signer ses documents; ❑ n'écoute pas/interrompt la personne qui parle, est inattentif; ❑ ne s'assoit pas correctement; ❑ ne fait pas ou refuse de faire le travail demandé en classe; ❑ triche ou ment; ❑ n'a pas la tenue vestimentaire requise; ❑ argumente; ❑ contact physique mineur et inapproprié (pousse, bouscule, se tiraille, etc.); ❑ parle quand il ne faut pas; ❑ utilise un langage inapproprié; ❑ lance des objets (papier, efface, etc.) ❑ fait des bruits inappropriés; ❑ court dans le corridor; ❑ crie ou parle fort; ❑ se déplace sans autorisation; ❑ flânage; ❑ répond avec impolitesse à un adulte ou un élève; ❑ se moque, embête ou dénigre les autres. ❑ autres : _____

Voici les types de conséquences à attribuer en fonction des actes posés :

Interventions réalisées	
❑ Proximité physique ❑ Contact physique ❑ Directive non-verbale ❑ Ignorer intentionnellement et renforcer de manière différenciée ❑ Utiliser la précorrection ❑ Rétroaction spécifique corrective (rappeler le comportement attendu) ❑ Discussion avec l'élève ❑ Enseigner à nouveau le comportement ❑ Offrir un choix ❑ Adapter la tâche (temps/outils/diminution de la charge, etc.) ❑ Fiche de réflexion ❑ Excuses verbales ou écrites ❑ Gestes réparateurs ❑ Temps perdu/temps repris ❑ Pratiques supplémentaires à un moment choisi	❑ Confisquer un objet ❑ Rencontrer l'élève individuellement ❑ Retrait dans la classe ❑ Retrait interclasse ❑ Retrait de la classe/du groupe ❑ Rencontre avec la direction ❑ Intervention d'une TES en soutien ❑ Communication aux parents ❑ Rencontre avec une ressource professionnelle ❑ Convocation des parents ❑ Suspension à l'interne ❑ Suspension à l'externe ❑ Autres : _____ _____ _____

CODE DE VIE
PRÉSCOLAIRE 4- 5 ANS

J'ai lu, avec mes parents, MON CODE DE VIE et je m'engage à le respecter.
Signature de l'élève : _____ Date : _____

J'ai pris connaissance du code de vie de l'école et je m'engage à collaborer avec l'école dans l'application de ses règles.

Signature de mes parents : _____ Date : _____

Document révisé en Février 2022 par le Comité Encadrement
École Les Mélèzes